

---

## **96<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail: séances spéciales**

La 96<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail aura l'honneur d'accueillir les personnalités suivantes aux séances spéciales en qualité d'invités spéciaux:

**Son Excellence M<sup>me</sup> Michelle Bachelet, Présidente du Chili, le lundi 4 juin à 10 h 30;**

**Son Excellence M. John Kufuor, Président de la République du Ghana, président de l'Union africaine, le lundi 4 juin à 11 h 30;**

**Son Altesse Cheikh Salman bin Hamad Al-Khalifa, Prince héritier de Bahreïn, le lundi 11 juin à 12 h 30;**

**Son Excellence M. Lech Kaczyński, Président de la République de Pologne, le lundi 11 juin à 15 heures;**

**Son Excellence M<sup>me</sup> Portia Simpson-Miller, Premier ministre de la Jamaïque, le mardi 12 juin à 10 heures;**

**Son Excellence M. Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal, le mardi 12 juin à 11 heures;**

**Son Altesse royale Felipe de Borbón, Prince des Asturies, le mercredi 13 juin à 11 h 30;**

**Son Excellence M. Mahinda Rajapaksa, Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, le vendredi 15 juin à 11 heures.**

Les membres du personnel qui souhaitent assister à ces séances spéciales devront passer par l'entrée piétons de la porte de Pregny ou utiliser la navette du BIT (départ depuis la porte 1, R3-Sud). Il sera procédé, à cette entrée, à un contrôle d'identité très strict, et ils devront présenter le badge avec photo du BIT.

L'accès aux galeries de la Salle des Assemblées se fera comme suit:

**Galerie diplomatique (5<sup>e</sup> étage, ascenseurs 13 et 15):** réservée aux membres de la délégation de l'invité spécial, ainsi qu'aux membres du personnel du BIT et du secrétariat de la Conférence;

**Galerie latérale, côté Genève (6<sup>e</sup> étage, ascenseurs 12A, 12B et 13):** réservée aux représentants des organisations internationales non gouvernementales invitées à la Conférence, ainsi qu'aux membres du personnel du BIT et du secrétariat de la Conférence;

**Galerie latérale, côté Lausanne (6<sup>e</sup> étage, ascenseurs 15, 16A, 16B, 29 et 30):** réservée aux organisations internationales gouvernementales invitées à la Conférence, aux journalistes et aux photographes dûment accrédités, ainsi qu'aux membres du personnel du BIT et du secrétariat de la Conférence;

**Galeries latérales, côté Genève et Lausanne (5<sup>e</sup> étage):** réservées aux délégations désignées des Etats Membres n'ayant pu obtenir de place au parterre et aux représentants des organisations non gouvernementales internationales, des organismes spécialisés de

---

l'ONU et d'autres organisations internationales. **Les membres du personnel du BIT et du secrétariat de la Conférence ne seront pas admis dans ces galeries.**

**N.B.** En raison du nombre limité de sièges disponibles, il est conseillé aux membres du personnel d'arriver à temps au Palais des Nations, et **au moins 15 minutes avant le début de la séance spéciale.** Pour accéder aux galeries, on peut prendre les ascenseurs du 2<sup>e</sup> et du 3<sup>e</sup> étage.

**Les membres du personnel sont invités à consulter le Bulletin quotidien de la Conférence pour avoir les informations concernant les séances spéciales.**